

AASC

Des maillons unis pour briser la chaîne de contamination

Face à une situation sanitaire exceptionnelle, les associations agréées de sécurité civile (AASC) ont multiplié leurs actions et apporté une réponse inédite, tant dans son ampleur que sur la durée. Retour sur une mobilisation hors du commun.

Yann Bellon

Rassembler les forces et se coordonner pour apporter une réponse qui soit la plus efficace possible. C'est l'objectif poursuivi par l'Ordre de Malte France, la Croix-Rouge française et la Fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS) qui ont mis en œuvre un dispositif de coordination inter-associative pour réguler et coordonner leurs moyens selon les besoins des territoires impactés par la propagation du coronavirus. Une initiative qui est une première à une telle échelle. « Nous organisons chaque matin une réunion qui rassemble les référents nationaux respectifs des associations afin de faire un point de situation. Au final, ce dispositif est gagnant pour tout le monde. Au lieu d'avoir trois interlocuteurs pour chaque association, les pouvoirs publics bénéficient d'une remontée d'informations mutualisée. Et, de notre côté, la coordination facilite les échanges, les mises en relation et les concertations dans le but de répondre au mieux aux problématiques auxquelles font face les intervenants », explique Nathalie Le Doussal, directrice déléguée aux activités de secours et de soutien aux populations de l'Ordre de Malte France. Réquisitionnées par les autorités préfectorales, les trois associations ont passé un accord commun : aucune mission de secours n'est effectuée

si les intervenants ne disposent pas des moyens de protection adéquats.

DES INTERVENANTS BIEN PROTÉGÉS ?

Un impératif qui a été respecté puisque, de manière générale, les Agences régionales de santé (ARS), par l'intermédiaire des SAMU, ont

fourni les équipements nécessaires. Il semble en revanche que des préfetures n'ont pu garantir l'attribution des effets de protection et entraîné de facto des refus d'engagement. Une situation dont n'a pas eu à souffrir l'Unité mobile de premiers secours de l'Essonne (UMPS 91) même si l'approvisionnement, sujet de nom-

Les AASC sur tous les fronts

MISSIONS DE TYPE A

- **Transports sanitaires de patients Covid et levées de doute.**
- **Missions "Chardon" : transports de malades Covid vers TGV médicalisés avec aides au brancardage et assistance aux équipes médicales.**
- **Renforts aux centres 15.**
- **Missions de secours d'urgence aux personnes hors Covid.**
- **Mise en place et gestion de centres d'accueil et d'orientation aux urgences des hôpitaux.**

MISSIONS DE TYPE B

- **Sas mis en place à l'entrée d'EHPAD avec contrôle des visiteurs, prise de température, rappel des mesures barrières et application.**
- **Mise en place de centre de confinement et de dépistage.**
- **Mise en place de centre d'hébergement pour des personnes sans domicile fixe.**
- **Maraudes avec assistance médicale.**
- **Distribution de nourriture et de médicaments à un public fragile.**
- **Accueil et information au sein de cellules d'information du public (CIP).**

MISSIONS DE TYPE C

- **Encadrement de bénévoles spontanés avec mise en place de formations courtes sur les protocoles d'hygiène en vigueur.**
-



© Chardon FFSS

breuses inquiétudes, n'a pas été des plus aisés. « Le SAMU nous a fourni des équipements au compte-gouttes et on n'aurait pas pu faire face à l'ensemble des sollicitations avec cette seule dotation. Heureusement, nous avons des stocks en réserve, notamment des masques périmés. Nous avons également pu compter sur la mobilisation d'un réseau d'entreprises solidaires qui nous ont fourni nombre d'équipements de protection », souligne Manuel Carvalho, directeur de l'UMPS 91. Même constat pour la FFSS qui a pu compter entre autres sur la solidarité d'entreprises pour doter ses bénévoles de masques. « Nous disposons depuis mi-avril de masques barrières lavables confectionnés selon les recommandations de l'AFNOR et de la Direction générale de l'armement (DGA). Nous n'avions pas au départ de la crise ces masques qui sont aujourd'hui portés par nos secouristes entre chaque mission », explique Stéphane Voisin, président de la commission nationale opérationnelle de la FFSS. La protection des

intervenants passe également par une révision des protocoles d'intervention. « Cette crise aura révolutionné nos pratiques au niveau de nos procédures internes, que ce soit par exemple sur l'habillage et le déshabillage des

“ **Un accord commun : aucune mission de secours n'est effectuée si les intervenants ne disposent pas des moyens de protection adéquats.** ”

tenues, ou encore sur le cheminement opérationnel », explique Guillaume Coelho, directeur des opérations de la Protection civile Paris Seine. Ainsi, pour préserver la ressource humaine opérationnelle et limiter au maximum l'exposition des secouristes, les asso-

Transfert d'une victime contaminée par le Covid-19 en TGV dans le cadre de l'opération Chardon.

ciations ont ramené les équipages des Véhicules de premiers secours à personnes (VPS) de cinq à trois membres. « Lors d'une levée de doute d'un patient potentiellement contaminé, seul le chef d'équipe vêtu de sa tenue de protection (*voir infographie page 46*) se rend dans l'habitation concernée, tandis que son équipier reste à portée de voix et porte assistance en cas de besoin. Le chef d'équipe met un masque au patient, lui donne du gel hydroalcoolique et lui fournit un gant avec un doigt coupé qui permet la mesure de la saturation en oxygène. Le bilan réalisé rapidement se concentre avant tout sur la fréquence respiratoire du patient et est ensuite communiqué au SAMU qui prend la décision de transport ou non vers un service d'urgence », détaille Manuel Carvalho. Muni de gants et d'un masque, le conducteur de l'équipage reste lui confiné dans sa cabine tout au long de l'intervention pour ne

pas risquer de contaminer l'habitacle. Au retour de la mission, vient le moment du passage par une plateforme de désinfection dédiée où le véhicule est traité (*lire encadré*). De leur côté, les intervenants suivent un circuit précis pour éviter toute contamination post-intervention. Si les protocoles sont essentiels et ont été rappelés aux secouristes par l'intermédiaire de différents supports de communication (notes de service, vidéos...), ils n'en sont pas moins chronophages et les équipes doivent en tenir compte dans la gestion des opérations. Une planification qui vise également à préserver les hommes et les femmes engagés dans une crise exceptionnelle par son ampleur et sa durée. « La mobilisation s'inscrit sur le long terme, note Guillaume Coelho. C'est pourquoi nous sommes très vigilants sur la gestion des plannings et des temps de repos. Ainsi, nos intervenants n'effectuent pas plus de 12 heures par mission. » Les associa-

“ Les associations, en parallèle de leurs missions de sécurité civile, ont assuré un grand nombre d'interventions relevant de la solidarité au profit de personnes fragiles et isolées. ”

tions ont également prévu de ne faire appel qu'aux volontaires, sous réserve que ceux-ci justifient de leur bon état de santé via une déclaration sur l'honneur. Objectif : ne pas exposer les intervenants aux profils plus fragiles. « Les secouristes souffrant de pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires et respiratoires, diabète, hypertension...) ne peuvent pas participer aux missions opérationnelles. De même que les mineurs, les femmes enceintes ainsi que les



personnes de plus de 65 ans », précise Julien Morvan, coordinateur du dispositif inter-associatif de l'Ordre de Malte France et de la FFSS en Gironde (33).

Zoom sur l'opération "Anges gardiens"

Le 31 mars, l'ARS Nouvelle-Aquitaine sollicite les AASC afin de mettre en place des sas auprès des EHPAD du département. Une task force comprenant l'Ordre de Malte France et la FFSS est déployée.

Objectif : contrôler les entrées et appliquer les protocoles sanitaires afin de soulager les équipes soignantes des établissements. « Nous avons installé des tentes en amont des EHPAD pour filtrer les entrées des visiteurs (personnels soignants, livreurs, personnels administratifs...).

Nos équipes font de la prévention améliorée avec prise de température, rappel des gestes barrières, application de gel hydroalcoolique et fourniture de masques », explique Julien Morvan. Pour l'heure, 8 EHPAD bénéficient de cette opération qui mobilise plus de 80 personnes (secouristes, professionnels de santé et volontaires spontanés) et doit être assurée 7j/7 au moins jusqu'au 11 mai.

Décontamination : la FFSS a son centre

La FFSS a mis en place un centre de décontamination basé à Antony (92). Cette structure accueille tous les services de secours qui souhaitent procéder à la décontamination de leurs véhicules et de leurs équipes.

« Nos bénévoles ont été formés par l'équipe de formation mobile NRBC de la zone de défense ARS, explique Stéphane Voisin. Un circuit est organisé autour d'une zone contaminée et d'une zone propre, et les personnels peuvent récupérer leur tenue et leur véhicule propres après leur journée de travail. »

QUELS IMPACTS POST-CRISE ?

Face à une crise sanitaire qui aura engendré une crise économique et sociale, les associations - en parallèle de leurs missions de sécurité civile - ont assuré un grand nombre d'interventions relevant de la solidarité au profit de personnes fragiles et isolées. Un engagement qui pourrait bien être prolongé au-delà de la crise et faire partie, à l'avenir, du champ d'action des associations. Au final, chacun s'accorde à reconnaître que l'engagement exceptionnel dont le mouvement associatif de sécurité civile a fait preuve ces dernières semaines n'a pas de prix... Mais il a un coût. D'autant plus que chaque structure a engagé des dépenses importantes sans rentrée



© ODM / Manuela Hite

d'argent en contrepartie, puisque les activités rémunératrices (dispositifs prévisionnels de secours et formations) ont été reportées ou annulées. Résultat : les associations ont vu leur trésorerie fondre comme neige au soleil et certaines font appel aux dons, à l'image de la Protection civile. Pour autant, des garanties de financement ont été données de la part des autorités. « La signature d'une convention avec les ARS doit permettre d'assurer notre pérennité économique. Par ailleurs, des responsables de la zone de défense nous ont assuré que l'État mettrait en œuvre des mesures de soutien économique pour nous permettre de poursuivre nos activités pendant la crise », révèle Nathalie Le Doussal. Reste à savoir quelle sera la situation économique de ces associations lorsque la crise sanitaire sera passée. Associations dont les finances étaient déjà éprouvées avant l'émergence de la pandémie... ■

Les AASC sur tous les fronts, notamment lors des maraudes avec assistance médicale.

Direct Médical >

Pour la vie

Tout le matériel médical



SPECIALS

Sacs sur mesure

- Organisation
- Personnalisation
- Coloris
- Forme



SPECIALS

Brancards
Kartsana et Meber
SAV
Pièces détachées

**3000,00 ttc
Kartsana
TGM 241**



**1039,20 ttc
DSA Philips HS1**

☎ 05 56 43 03 03

9.4/10

★★★★★
53 avis clients

avis clients



www.directmedical.fr